

SOMMAIRE DES DÉLIBÉRATIONS

Conseil Municipal du jeudi 30 novembre 2023

- 1-** Conseils de quartier : Désignation d'un nouvel élu pour le secteur n°2
- 2-** Transfert de la compétence équilibre social de l'habitat au CCAS
- 3-** Crèche Multi-accueil : Modification du règlement intérieur notamment son article 4 portant sur l'attribution de places en crèche
- 4-** Renouvellement de la convention de partenariat entre la Ville de Coignièrès et l'Association « Football Club de Coignièrès »
- 5-** Approbation d'une convention avec la Caisse Primaire d'Assurance Maladie des Yvelines (CPAM) dans le cadre de l'action mois sans tabac
- 6-** Fixation du montant des vacations de police dans le cadre de la fermeture de cercueil
- 7-** Décision modificative-Budget Principal-Fonctionnement
- 8-** Décision modificative-Budget Principal-Investissement
- 9-** Fixation du mode de gestion des amortissements en M57 du budget principal
- 10-** Règlement budgétaire et Financier M57
- 11-** Créances éteintes et non-valeur
- 12-** Versement d'acomptes sur subventions à certaines associations et au CCAS au titre de l'exercice 2024
- 13-** Versement d'une subvention exceptionnelle à l'Association Centre Abbé Pierre – EMMAUS
- 14-** Mise en place de la procédure de transfert d'office dans le domaine public communal de la rue du Buisson Chevreul au titre de l'Article L318-3 du Code de l'Urbanisme